

1^{er} CONSEIL D'ECOLE

2020/2021

(Mardi 17 Novembre 2020)

Ecole des Petits Rats Blancs
25, route de Pont-Trambouze
42460 SEVELINGES
04 74 89 91 25
ce.0420839j@ac-lyon.fr

Présents : M. Dominique Palluet (mairie), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Aline Blanchard (parent d'élèves), Mme Solange Giroud (parent d'élèves), Mme Myriam Bretton (parent d'élèves), Mme Angélique Lattat (parent d'élèves), Mme Nadine Plasse (ATSEM), Mme Virginie Forestier (enseignante) et M. Bertrand Boiron (directeur).

Absents excusés : Mme Marie Bouche (Inspectrice de l'Education Nationale Roanne-Est), Mme Estelle Lapiere (municipalité), Mme Marie-Paule Beaupertuit (municipalité), M. Tanguy Deletre (municipalité), Mme Maryse Corger (DDEN) & Mme Laury Terrier (enseignante).

1) Présentation du rôle et des membres du conseil

Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020, les parents élus sont Angélique LATTAT et Solange GIROUD. Myriam BRETTON et Aline BLANCHARD sont leurs suppléantes. 31 parents sur 68 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 45,59%.

Peu de familles ont opté pour le vote par correspondance. Néanmoins, en fonction de la situation de l'an prochain, conformément au décret 2019-838 et à l'arrêté du 19 août 2019, il a été décidé après consultation du conseil d'école que **les élections des représentants de parents d'élèves pourraient si besoin avoir lieu exclusivement par correspondance à partir de l'année scolaire 2021-2022.**

Le directeur d'école rappelle le fonctionnement de cette instance qui est amenée à se réunir trois fois par an, hors conseil d'école extraordinaire. Le directeur préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative (enseignants, Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale) et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Ainsi, le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- 4- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

2) Présentation des effectifs 2020/2021

Nommées à titre provisoire l'an dernier, Mmes Emilie Duranton et Alexandra Rosselli ont quitté l'école cet été. Mme Virginie Forestier a obtenu le poste d'enseignante en maternelle-CP à titre définitif. Mme Laury Terrier aura en charge la classe des CE-CM chaque mardi.

Suite aux premières prévisions d'effectifs, 36 élèves étaient initialement attendus pour la rentrée 2020 (hors élèves de 2 ans). Finalement, 48 élèves ont été accueillis le 1^{er} septembre 2020. Depuis, une des nouvelles familles (3 enfants) a quitté la commune mi-septembre pour des raisons personnelles. Ainsi, actuellement, l'école comptabilise 45 élèves, répartis entre deux classes :

- **3 PS1, 9 PS2, 2 MS, 7 GS et 5 CP**, soit 26 élèves avec Virginie FORESTIER.
- **4 CE1, 6 CE2, 4 CM1 et 5 CM2**, soit 19 élèves avec Bertrand BOIRON & Laury TERRIER.

Mme Karen QUESSADA intervient également dans notre école comme Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) auprès de deux élèves.

3) Présentation et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Aucune modification n'a été apportée cette année. Pour rappel, l'article 2 avait été réécrit puisque la scolarité est devenue obligatoire dès trois ans, depuis la rentrée 2019. Un cadre dérogatoire est proposé aux élèves de Petite Section souhaitant effectuer la sieste à domicile.

Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée (côté classe CE-CM) et peut être consultable à tout moment. Il sera également joint à l'envoi du compte-rendu de ce conseil d'école.

Le conseil d'école valide, pour cette année scolaire 2019-2020, **ce règlement intérieur**.

4) Protocole sanitaire & Plan Vigipirate

Le premier protocole de cette année scolaire 2020/2021 est paru fin août. Il reprenait en grande partie celui mis en place en toute fin d'année scolaire précédente.

Un nouveau protocole est paru le vendredi 30 octobre. Les principales modifications sont les suivantes :

- **Port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans**.
- Renforcement du **lavage des mains** des élèves.
- **Nettoyage et désinfection** plus fréquents des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les espaces communs (comme les poignées de portes).
- **Distanciation entre groupes** ou classes si possible (récréations différentes,..).

De plus, le plan Vigipirate étant à son niveau maximal « Urgence Attentat », d'autres mesures ont été demandées par Monsieur le Recteur de l'Académie au retour des vacances de la Toussaint :

- **Accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte** (*assuré par un agent communal chaque matin, l'accueil des élèves ayant lieu dans les classes*).
- **Contrôle visuel des sacs possible**.
- **Vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'école**.
- **Limitation des attroupements aux abords de l'école**.

Afin de limiter l'entrée d'adultes dans l'école, il a été demandé aux parents de ne pas entrer dans l'enceinte de l'école, sauf pour les parents accompagnant un enfant en maternelle. Ceux-ci, néanmoins, ne peuvent plus entrer dans le bâtiment.

Les réunions entre parents et enseignants restent possibles hors temps scolaire.

5) Projets pédagogiques 2020/2021

Ecole

☐ Au mois de septembre, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place **des évaluations nationales** pour tous les élèves **de CP et de CE1**. Ces évaluations portaient sur des compétences de français et de mathématiques. Les parents ont été informés des résultats de leur enfant début octobre.

☐ Le vendredi 09 octobre après-midi, les deux classes de l'école ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature** en parcourant les chemins du village et les abords de l'école. De multiples petits détritrus ont été découverts et ramassés : plastiques, bouteilles, papiers, etc. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert par la Municipalité afin de remercier tous les enfants pour leur investissement dans la protection de la nature et de leur village.

Classe Maternelle-CP

☐ En **littérature**, durant la première période, comme les TPS-PS sont nombreux cette année, nous avons travaillé autour du thème de l'école, de la rentrée et des angoisses que cela peut susciter. Les élèves ont ainsi pu se reconnaître au travers des personnages, exprimer leurs inquiétudes, voir qu'il est normal de pleurer les premiers jours lorsque l'école est une découverte... Si certains héros de nos histoires étaient réticents au départ ils se sont vite rendus compte, comme nous, que l'école était un lieu accueillant où l'on apprend plein de choses, tout en se faisant de nouveaux copains. L'un des personnages, Chouquette, une petite chenille, se rend quant à elle dans une école un peu spéciale : une école de magie ! Cette histoire nous a permis de faire le lien avec le thème de la seconde période, celui des sorcières. Araignées, chaudrons, chapeau pointu, bave de crapaud, balais et sortilèges accompagneront nos travaux en écriture, en art visuel et en mathématiques.

☐ Les GS et les CP vont participer à un **projet autour de la lettre**. Nous allons en effet correspondre avec une classe de l'école de Fourneaux. Nous devrions prochainement recevoir leur premier courrier... Les CP répondront individuellement à un camarade de l'autre école. Pour les GS la lettre se fera de manière collective. Les enfants pourront ainsi échanger sur les activités réalisées dans leur classe, les histoires lues, les artistes découverts en musique ou en arts visuels... Ce projet permettra de travailler l'écriture et la lecture.

☐ Si les conditions sanitaires le permettent nous participerons au mois de janvier au dispositif Maternelle au cinéma. Nous nous rendrons au **cinéma** des halles à Charlieu pour voir une série de 4 courts métrages regroupés sous le titre *1,2,3 Léon*.

☐ En **EPS**, la première période a été consacrée à de petits jeux collectifs (jeu des déménageurs, la chaîne des pompiers, la ronde des prénoms...) permettant de faire connaissance avec les copains et d'apprendre progressivement pour les plus petits à respecter des consignes. Pour cette seconde période nous avons eu la chance de pouvoir réserver auprès de la ludothèque différents modules de motricité (toboggan, tunnel chenille, pont mouvant, trampoline...) qui nous ont permis de réaliser un parcours où les enfants vont pouvoir ramper, grimper, glisser, sauter, faire des roulades...

Classe CE-CM

☐ En **littérature**, la classe participe au **concours littéraire** annuel proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Ce projet permet de stimuler l'envie de lire, d'apprendre à donner son avis et défendre son point de vue face à ses camarades. Les romans permettent d'aborder des thèmes autour de la citoyenneté comme le handicap, le racisme, l'égalité fille/garçon, ... Cette année, les cinq romans présélectionnés sont cinq titres ayant été déjà récompensés lors de concours littéraires précédents.

De plus, suite à la COVID, l'échange de livres à la bibliothèque municipale les mardis n'est plus possible depuis la semaine dernière. À la place, il a été instauré un quart d'heure de lecture libre dans la classe intitulé « **silence, on lit !** ».

Enfin, les conseillers pédagogiques de Roanne-Est ont proposé aux élèves de CM2 de participer à un concours de lecture à voix haute intitulée « **Les Petits Champions de la Lecture** ». Il s'agit pour les cinq élèves de CM2 de choisir un extrait de roman, de travailler sa lecture à voix haute puis de le présenter à la classe. Les élèves voteront pour le meilleur représentant qui se rendra à Rive de Gier en mars prochain pour une finale départementale. Le vainqueur se qualifiera pour une finale régionale puis nationale.

▫ En **production d'écrit**, les élèves de CE-CM s'exercent sur la base d'un écrit. En ce début d'année, il s'agit pour eux d'écrire des phrases avec une majuscule, un point et surtout avec du sens. Avec les CE1-CE2, il s'agit d'écrire quelques phrases au début. Pour les CM1-CM2, la demande porte sur la production de petits textes. Durant ces prochaines semaines, les élèves devront raconter une histoire grâce à des illustrations. Cela leur permet de travailler l'écriture tout d'abord mais aussi la syntaxe, l'orthographe et leur imagination. Plus tard dans l'année, nous apprendrons à écrire un poème, écrire une lettre et différents types d'écrits (recette, etc...).

Un projet de **correspondance** a vu le jour entre la classe des CE-CM et la classe de GS d'Isabelle Goiffon, ancienne enseignante de l'école de Sevelinges. Celle-ci exerce désormais en Bretagne (Yffiniac) et il peut être intéressant de découvrir les spécificités de nos régions à travers des écrits réguliers.

Enfin, la Municipalité souhaite avoir le **regard** des élèves sevelingeois sur cette année 2020 particulière et le publier dans le bulletin municipal annuel. Un écrit commun à toute la classe sera rédigé ces prochains jours.

▫ En **Education Civique et Morale**, en début d'année, le travail le plus important a porté sur le harcèlement et la tolérance. Jusqu'à Noël, la réflexion menée portera sur les symboles de la République et les différentes institutions qui la composent. Des débats philosophiques auront lieu plus tard dans l'année sur différents sujets (l'amitié, les jeux dangereux, internet). De plus, en raison de l'assassinat de Samuel Paty, enseignant d'Histoire-géographie, le 16 octobre dernier, un travail a été mené autour des thèmes de la liberté d'expression et de la laïcité. Cette réflexion sera poursuivie sur plusieurs séances. Le lundi 02 novembre, à 11h, la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs (1888) a été présentée aux élèves avant une minute de silence, en présence de Monsieur le Maire et du 1^{er} adjoint.

▫ En **Musique**, le projet porte sur un tour du monde. Chaque période de l'année scolaire permettra de découvrir un continent à partir des musiques et des instruments propres à ces secteurs géographiques.

▫ En **EPS**, un module de **course longue** a été mené lors de la première période, qui avait initialement pour objectif, le cross du collège François Brossette (Cours). Néanmoins, en raison des protocoles sanitaires mis en place, l'accueil des écoles primaires n'a pas été possible afin de respecter le non-brassage des groupes.

Lors de cette période 2 (novembre/décembre), les élèves s'exercent à partir d'un module autour des **activités gymniques**.

En période 4 (mars/avril), un nouveau module de **tennis de table** sera mené grâce à l'intervention, comme l'an dernier, de Jordan YAYA. Le coût des séances est pris en charge par la Municipalité.

▫ L'adhésion à l'**USEP** n'a pas été renouvelée pour cette année scolaire 2020/2021. En effet, le non-brassage d'élèves hypothéquait grandement des rencontres sportives entre plusieurs écoles. L'association USEP Charlieu/Belmont a donc été mise en sommeil pour cette année scolaire.

▫ En **Arts visuels**, l'Inspection de Roanne-Est avait proposé l'an dernier un projet artistique et culturel en direction des écoles rurales éloignées des centres culturels. Ce projet s'inscrit en partenariat avec un artiste photographe qui interviendra dans la classe de CE-CM lors de 7 à 8 séances. Six écoles du secteur avaient été retenues : Sevelinges, La Gresle, Cuinzier, Ecoche, Belmont de la Loire et Jarnosse. Ce projet vise à découvrir ou redécouvrir le patrimoine local à travers la photographie. M. Nourrisson, photographe professionnel, était venu se présenter dans la classe en février dernier, accompagné de Geoffroy Noir (CPC). Mais le confinement n'a pas permis de lancer réellement ce projet. Celui-ci devrait donc être reconduit lors du premier semestre 2021. Il s'agirait pour les élèves de Sevelinges de photographier tout ce qui peut se rapporter à la notion de « rats blancs ».

▫ En **Sciences**, le SYRRTA (Syndicat Mixte Rhins Rhodon Trambouzan et Affluents) propose un programme d'animation et de sensibilisation des Milieux Aquatiques pour les élèves. Selon eux, les rivières des bassins versants ainsi que leurs perturbations restent mal connues localement., Il apparaît donc important de sensibiliser les jeunes publics à l'environnement. La classe CE-CM s'est inscrite pour le thème « **Je découvre la rivière et je la reconstitue en classe** ». L'objectif est de découvrir les espèces qui peuplent la rivière (animaux et végétaux), de comprendre leur intérêt pour la rivière, de pêcher les invertébrés à l'aide d'épuisettes et les identifier, de comprendre leur répartition et leur sensibilité aux pollutions afin de **mettre en place un aquarium en classe** qui reconstitue le plus fidèlement possible les éléments observés et découverts ensemble le matin. Le coût de ces animations sera entièrement pris en charge par le SYRRTA, hors éventuels frais de transports.

Le vendredi 16 octobre, Tom et sa maman nous ont présenté **un de leurs poneys ainsi qu'un cheval**. Les animaux sont venus dans la cour de récréation. Les élèves ont pu découvrir les principales caractéristiques et la morphologie des équidés. Chacun a pu s'approcher d'eux et les brosser.

▫ Le **voyage scolaire** qui devait avoir lieu du 15 au 19 juin 2020 à Le Bessat (42) a été reporté du 31 mai au 04 juin 2021. Il permettra aux élèves d'approfondir le thème de l'**astronomie** et de la **météorologie**. Ce séjour comprendra notamment une visite du Planétarium de Saint-Etienne.

6) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire

Depuis la rentrée, lors des garderies du matin et du soir, **20 à 25 enfants** sont accueillis régulièrement. À midi, **25 repas** sont servis en moyenne.

Un **règlement** relatif aux temps de garderie et de restauration a été mis en place lors de cette rentrée 2020. Il a été établi par la Municipalité, en lien avec le personnel municipal. Chaque famille a été destinataire de deux exemplaires à signer dont l'un était à retourner à la mairie.

La garderie continue de bénéficier d'un **abonnement à la ludothèque** de Belmont-de-la-Loire afin de se faire prêter différents jeux tous les deux mois.

Un projet de confection d'un **sapin de Noël** original, constitué par différents ouvrages, a débuté. La garderie continue de rechercher albums, documentaires, romans afin de poursuivre son élaboration. Les livres peuvent être rendus en l'état en janvier.

En raison des règles sanitaires actuelles, les **parents ne pourront pas être accueillis cette année au repas de Noël du traiteur**. Une réflexion est actuellement menée par la municipalité pour savoir si ce repas peut être proposé à l'ensemble des élèves de l'école comme habituellement.

7) Informations et questions diverses

▫ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, les deux documents existants ont été mis à jour. Le premier intitulé « Risques Majeurs » reprend les réactions à avoir en cas d'incendie, d'inondations, ... Le second, intitulé « attentat-intrusion », est plus spécifique aux démarches à effectuer en cas d'attaque de l'école (fuir ou se cacher). Un exemplaire de chacun de ces documents a été transmis à la Mairie. Un exercice « incendie » a eu lieu en ce début d'année (05/11/2020) et un exercice « intrusion » est prévu ces prochains jours.

▫ Après avis positif de la Municipalité et de Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de Roanne-Est lors de sa visite de l'école le 9 octobre dernier, il avait été acté, mi-octobre, du **retour des élèves de CE-CM dans leur classe habituelle**. Celle-ci est plus fonctionnelle (nombre de tableaux, organisation spatiale, ressources pédagogiques à disposition) et la salle d'évolution pourra retrouver son utilisation originelle (séances de sports pour les deux classes). Le déménagement a eu lieu la première semaine des vacances.

▫ L'équipe enseignante tient à **remercier la Municipalité** pour la **subvention annuelle** liée à l'achat de fournitures scolaires et pour la prise en charge des **frais liés au module de tennis de table**. La Municipalité a également octroyé une subvention exceptionnelle de 500€ pour le voyage scolaire des élèves de CE-CM à Le Bessat en juin 2021.

Le directeur remercie également la Municipalité pour l'achat d'un **nouvel ordinateur fixe**. Celui-ci, rapide et performant, peut également être relié directement au Tableau Blanc Interactif (TBI). Cela entraîne un gain de temps et d'efficacité.

La classe de CE-CM a également été **entièrement repeinte** durant l'été et les néons ont laissé la place à des dalles plafond LED.

▫ Dans le cadre du voyage scolaire d'une semaine au Bessat prévu en juin dernier, le Sou des écoles avait réalisé une demande d'**aide financière** auprès des **conseillers départementaux** Clothilde Robin et Jérémie Lacroix. Une subvention de 400€ avait été octroyée à l'association. Le voyage n'ayant pas pu avoir lieu, la somme offerte a permis de renouveler certains éléments sportifs (plots, chasubles, poinçons et cartes pour des courses d'orientation,...).

▫ La **communication école/familles** avait évolué l'an dernier avec la possibilité d'envoi de mails en lieu et place du traditionnel cahier de liaison. Ce fonctionnement avait été particulièrement appréciable lors de la mise en place du confinement en mars dernier. Pour cette rentrée, il a été à nouveau proposé à chaque famille de retenir le moyen de communication privilégié. La grande majorité des familles a opté pour le mail.

▫ Le confinement et le retour en classe en juin 2020 avec des règles strictes avaient empêché dans un premier temps la mise en place de la **photo de classe** traditionnelle. Cependant, l'assouplissement du protocole à la veille des vacances d'été a permis la venue de la photographe. Les délais rendant impossibles un quelconque choix des familles et la gestion des règlements, le Sou des écoles a décidé d'offrir une photo de classe à chaque enfant durant l'été.

▫ Les élèves de CM1-CM2 ont reçu en début d'année scolaire « **une carte passerelle** ». Celle-ci leur permettait de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération, pendant 7 semaines, entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum. La Carte Passerelle est un dispositif qui fait partie des 8 axes de la contribution du CNOSF au plan Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

▫ La réunion de rentrée avec les parents a eu lieu le mardi 15 septembre 2020. Lors de cette soirée, le **bureau du Sou des écoles a été en partie renouvelé**. Mme Cécile JACQUET reste la présidente et Mme Carole GASTEUIL en devient la vice-présidente. Mme Myriam BRETTON et Mylène PALLUET ont en charge la trésorerie. Enfin, Mme Lucie VEZANT et Mme Vérance TACHET occupent respectivement la responsabilité de secrétaire et vice-secrétaire de l'association.

▫ L'équipe enseignante demande si une **poubelle** pourrait être installée sur la petite place devant l'école. Cela permettrait de déposer des petits déchets (emballage de goûters, mouchoirs,...) lors des entrées et sorties d'école ainsi que pour les personnes remontant de l'aire de jeux. La Municipalité se dit favorable à cette proposition.

▫ La Municipalité indique aux membres du conseil d'école qu'une éventuelle **installation d'une micro-crèche** sur la commune est actuellement à l'étude. Cette structure serait une annexe de « Bulles de Mômes », la micro-crèche installée à Cuinzier. Une enquête pour déterminer les réels besoins sur le secteur sera diffusée prochainement, notamment auprès des parents de l'école.

▫ Le **spectacle de Noël** prévu le vendredi 18 décembre est annulé en raison de la situation sanitaire actuelle. Les enfants recevront toutefois la visite d'une **conteuse**, Virginie Vermorel, le jeudi 17 décembre (matin). Le coût de cette animation est pris en charge intégralement par le Sou des écoles.

Bertrand BOIRON

